

2012 / Mars

184^e année

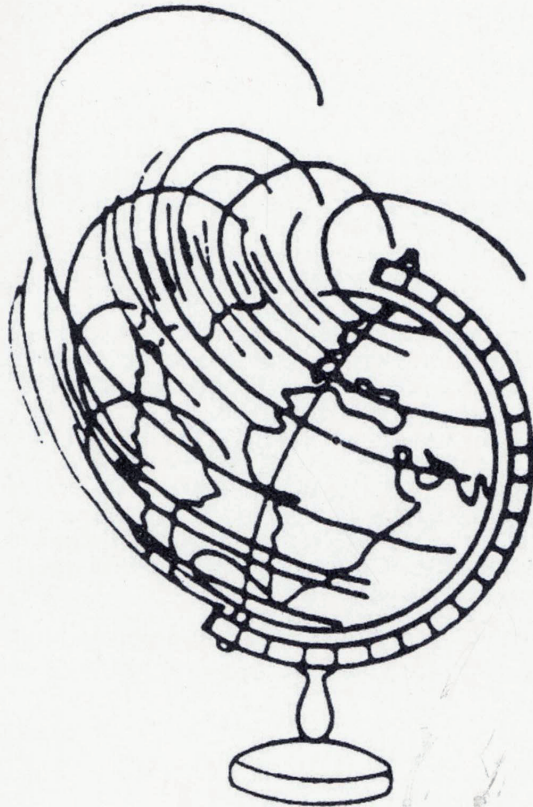
Revue Trimestrielle

Bulletin n° 17

n° 1544

Bulletin de liaison
des membres de la
**Société de
Géographie**

fondée en 1821



SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE - 184, BOULEVARD SAINT-GERMAIN - PARIS 6^e

- **Prix Jean-Baptiste Morot (1896) à Marie REDON** pour son ouvrage :
 « *Des îles en partage. Haïti & République dominicaine, Saint-Martin, Timor* » Éditions de l'Université d'État d'Haïti et Presses Universitaires du Mirail, Collection Villes et Territoires, 2010
 Rapporteur : Gérard JOLY

Haïti et la République dominicaine, Saint-Martin et Timor : 3 îles traversées par une frontière aux origines coloniales. Nous savons que la notion de frontière revêt toujours une extrême importance.

Dans l'imaginaire américain du XIXe siècle, la notion de frontière se rattache au Far-West, cet espace sauvage que l'homme civilisé ne fréquente pas. Son mythe se fonde sur une dialectique de la frontière en tant qu'espace conflictuel séparant la nature de la culture.

Dans le roman de Julien Gracq « *Le Rivage des Syrtes* », la frontière qui existe entre deux pays en guerre délimite l'espace licite de l'espace illicite. Elle devient une ouverture vers un monde onirique.

L'écrivain Gilles Lapouge, auteur d'un roman intitulé « *La légende de la géographie* », lequel fut primé par la Société de Géographie en 2009, a souligné avec raison une évidence qu'il partage avec insistance avec Julien Gracq : « si les frontières étaient abolies, ce serait la panique et l'horreur, d'une nature sans limites ». On retrouve cette affirmation dans un essai intitulé « *L'éloge des frontières* » de l'écrivain Régis Debray qui explique qu'en parcourant le Proche-Orient il a vu à quel point la frontière était névralgique, positive, apaisante. Il affirme : « La frontière, c'est la paix. Là où il n'y a pas de frontière, il y a un état de guerre. Ceux qui ne veulent pas de frontières sont acculés à faire des murs. Et tant qu'il n'y aura pas de frontière entre Israël et la Palestine, il y aura un mur ».

J'ajouterai, si vous permettez, qu'il n'y a pas d'État souverain sans frontière. Et, quand il y a une frontière, il y a un « ailleurs ». Il y a une liberté possible, dût-elle avoir le goût de l'exil. Un angle de vue que Mademoiselle Audrey Bochaton a parfaitement illustré dans sa thèse traitant du recours aux soins des Laotiens en Thaïlande.

Votre ouvrage fondamentalement géographique, est issu d'une thèse brillante dirigée par le Professeur Jean-Louis Chaléard. Vous l'avez organisé en trois parties :

- l'une attachée aux notions de frontières, à leurs implications dans les espaces insulaires ;
- la seconde étudie les connexions intra-insulaires et extra-insulaires, la circulation des personnes, les échanges commerciaux, la gestion des ressources économiques de ces populations que vous rappelez « condamnées à vivre ensemble » ;
- la troisième partie est consacrée aux entrecroisements, aux incidents et aux conflits. Aux nécessités de la vie commune, avec l'accentuation de l'insularité et de l'altérité, aux enjeux des projets d'avenir qui sont variés, ainsi qu'aux crispations avec les métropoles.

L'île, divisée, peut effectivement être considérée comme une métaphore du monde. Après tout, on trouve même des frontières à l'intérieur de villes : c'est le cas en Afrique du Sud, ce fut le cas à Berlin jusqu'en 1989.

Votre ouvrage, Marie Redon, a été vivement apprécié par les membres de la Commission des Prix.

La Société de Géographie est donc heureuse de vous décerner son Prix Jean-Baptiste MOROT, un Prix créé en 1896, notamment pour saluer la découverte d'une île - il fut remis à Jean-Baptiste Charcot en 1912 pour sa reconnaissance d'un îlot rocheux entre l'Irlande et l'Islande, ou dans une période plus contemporaine, pour honorer une étude approfondie - le géographe Paul Moral que vous citez dans votre bibliographie en fut lauréat en 1962 pour son « *Paysan haïtien* ».

En vous décernant ce Prix, la Société de Géographie distingue vos observations audacieuses et vos appréciations sur les frontières dans les espaces insulaires.

Réponse de la lauréate :

Monsieur le Président, Monsieur le rapporteur, mesdames et messieurs les membres de la Société de Géographie, je vous exprime toute ma reconnaissance et ma fierté pour le prix Jean-Baptiste Morot que vous me décernez aujourd'hui.

Je voudrais remercier les Presses Universitaires du Mirail d'avoir accepté de publier ce travail de thèse remanié et d'en suivre le parcours jusqu'à ce jour, avec la présence de Madame Christiane Thouzelier venue spécialement de Toulouse. Le partenariat avec les Éditions de l'Université d'État d'Haïti permet que ce travail soit diffusé outre-Atlantique, ce qui me comble.

Je suis géographe, d'un type de géographie qui se fait d'abord avec les pieds, en minuscule écho à mon illustre prédécesseur Jean-Louis Etienne, lauréat de ce même prix en 1986 pour avoir atteint le pôle Nord en solitaire et son ouvrage *Le marcheur du pôle*. Je suis géographe d'une géographie tissée de départs, de retours, d'allers-retours, de dépaysement, d'incompréhension, d'adaptation.

L'ouvrage qui me vaut d'être ici aujourd'hui résulte d'un travail sur des objets et des terrains d'études portant intrinsèquement le paradoxe de la discontinuité et de la rencontre : les îles et les frontières.

Les îles sont identifiables par la rupture physique qui les distingue, les frontières par la coupure politique qu'elles incarnent ; mais, sûr, dans ces espaces d'études règne aussi la rencontre.

J'ai la chance d'étudier des îles situées aux antipodes les unes des autres, entre Antilles et Asie du Sud-est mais qui ont pour points communs d'être localisées dans des « Méditerranées », au sens littéral du terme, et dans des archipels. En cela, elles sont des zones de contacts, d'intersection, parfois de glacis.

Sur ces îles, j'ai approché des frontières, de part et d'autre. Étrange expérience que celle de ces discontinuités politiques qui séparent tout en reliant, qui connectent précisément parce qu'il y a des différences, parfois des différentiels, à connecter. Paradoxalement, plus le lieu a été coupure, plus il fait suture. Ce sont des lignes de démarcation que naissent les zones d'échanges.

Dans ces îles, j'ai expérimenté mon altérité parfois radicale comme en Haïti où je repars demain matin, dans ce monde des paysans haïtiens d'où Paul Moral, autre illustre prédécesseur du prix Jean-Baptiste Morot en 1962, a tiré un magistral ouvrage (*Le paysan haïtien*).

C'est un rapport à l'espace d'abord ontologique, surtout fait d'une mosaïque d'expériences vécues ou observées, qui m'a conduite à cette belle discipline que j'ai le bonheur d'enseigner.

C'est un rapport intuitif, sensoriel, sensitif avant que d'être pensé, mais qui ne peut exister que par une construction intellectuelle rigoureuse.

Il y a quelques jours, j'ai eu un riche entretien avec Christian Huetz de Lempis, géographe entre autres insulaires s'il en est, et qui insistait sur le rôle des géographes en tant que « passeurs ».

Je crois en effet cruciale cette fonction de « passeurs » entre la finitude des universels humains et l'irréductible infinité de ces universels, dans le temps et dans l'espace.